

Cotonou, Bénin, 14 Septembre (Infosplusgabon) - Le Bénin vient de créer un comité de coopération muséale et patrimoniale avec la France, dans le cadre de la demande de restitution de ses biens culturels détenus par l'ancienne colonie, selon une décision du dernier conseil des ministres.

Selon cette décision, le comité, composé de personnalités de grande réputation dans le domaine, a pour mission de définir avec la partie française, le cadre de partenariat et les modalités de circulation et de restitution des œuvres culturelles du Bénin en France. Il se chargera également de convenir des modalités de réalisation d'un inventaire exhaustif des œuvres et des biens culturels concernés.

Le 26 août 2016, rappelle-t-on, le Bénin a officiellement porté devant la France, une requête visant la restitution des biens culturels issus du patrimoine national et se trouvant dans plusieurs musées et collections français. Lesquels biens sont pour le Bénin, d'une valeur historique, spirituelle et culturelle inestimable et participent de son identité.

FIN/INFOSPLUSGABON/GHF/GABON 2018